



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 26 mars 2019

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-six mars, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : **29**
Nombre de conseillers municipaux présents : **24**
Nombre de votes contre : **0**
Nombre d'abstentions : **0**
Nombre de votes pour : **29**
Nombre de suffrages exprimés : **29**

Date de convocation du Conseil Municipal le 19 mars 2019

Présents : Christian DUMAS, Arnaud JEAN, Hélène LORME, Marie-Claude BLIN, Claude FLEURY, Hélyette SALAÛN, Catherine MAIGNAN (depuis 20h18), François LENHARD, Michèle LUCAS, Jean-Louis TOURET, Nadège FONTAINE, Franck VIGNAUD, Laurent JOLLY, Guillaume GUERRÉ, Magalie PIAT, Christine CABEZAS, Pascal SUDRE, Daniel HOAREAU, Sylvie SIGOT, Philippe GOUGEON, Nicole PERLY, Benoît ÇOQUAND, Bernard HOUZEAU et Patricia MARTIN.

Absents excusés :

Jenny OLLIVIER, ayant donné pouvoir à Hélène LORME,
Évelyne CAU, ayant donné pouvoir à Arnaud JEAN,
Baptiste JAUNEAU, ayant donné pouvoir à Christian DUMAS,
Roselyne RAVARD, ayant donné pouvoir à Sylvie SIGOT,
Loïc FAYON, ayant donné pouvoir à Daniel HOAREAU.

Début de la séance : **19h00**

Fin de la séance : **21h52**

Secrétaire : **Magalie PIAT**

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

DL.19.025 - Mandat spécial pour une mission à Castel Maggiore – Avril 2019

Franck VIGNAUD expose :

Le Conseil d'Administration du Football club d'Ingré a accepté l'invitation du club de football de Castel Maggiore à participer à un tournoi de football.

Du 10 au 16 avril 2019, des jeunes de 9 à 11 ans de l'école de football d'Ingré participeront à un tournoi de football à Castel Maggiore. 63 personnes participeront à ce voyage en car à leurs frais personnels, dont des membres du Conseil d'Administration du Comité de Jumelage.

Afin de soutenir et d'encourager l'échange des associations entre nos deux communes jumelles, le Maire propose qu'une délégation ingrèenne, composée de 2 élus se rende à Castel Maggiore les 13 et 14 avril 2019.

A cet effet, 2 élus du Conseil municipal se rendront à Castel Maggiore les 13 et 14 avril 2019 pour représenter la ville d'Ingré.

Aussi, il est proposé de donner un mandat spécial à :

- Monsieur Christian DUMAS, Maire
- Monsieur Franck VIGNAUD, Conseiller Municipal délégué

Conformément à l'article 2123-18 du Code général des Collectivités Territoriales (CGCT), ces élus doivent avoir un mandat spécial de la part du Conseil municipal pour la durée de ce déplacement (13 et 14 avril). Ce mandat spécial correspond à une mission accomplie dans l'intérêt des affaires communales, en dehors de l'exécution habituelle des fonctions dont l'élu et l'agent municipal sont investis. Il permet le remboursement des frais nécessaires à l'exécution du mandat spécial (hébergement, restauration, transports, assurances, visites, ...).

Après présentation en commission « Finances - Ressources Humaines » du 11 mars 2019, il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- de donner mandat spécial aux élus cités ci-dessus,

- d'autoriser la prise en charge des frais inhérents à l'exécution du mandat spécial, à hauteur de :
 - 600 € pour Christian DUMAS
 - 600 € pour Franck VIGNAUD

Après délibération, le Conseil Municipal **adopte à l'unanimité** les propositions du rapporteur.


La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

INGRE, le **0 2 AVR. 2019**

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le : **0 4 AVR. 2019**

Publication le : **0 8 AVR. 2019**

Notification le : **0 8 AVR. 2019**

 Le Maire
Christian DUMAS

